



**United Nations
Environment
Programme**



UNEP/BUR/59/1
20 août 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Réunion du Bureau des Parties contractantes à la
Convention pour la protection de la mer Méditerranée
contre la pollution et à ses Protocoles

Monaco, 17-18 octobre 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
- 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Damas, 18-19 mars 2002)
 - a) *Questions juridiques:*
 - Document non officiel actualisé et documents comparatifs en arabe
 - État des ratifications de la Convention de Barcelone et des Protocoles;
 - Mise en œuvre du système de rapports;
 - Responsabilité et indemnisation des dommages;
 - Appui du PAM aux pays sur les questions juridiques;
 - Système de surveillance pour l'application effective du PAM.
 - b) *Questions institutionnelles:*
 - Évaluation du PAM
 - Suivi de l'évaluation du CAR/PB, du CAR/PAP, des Sites historiques, du CAR/ASP et du REMPEC.
 - c) *Coopération:*
 - Deuxième conférence euro-méditerranéenne sur l'environnement - Perspectives de coopération pour le PAM
 - Le Sommet de Johannesburg - Enseignements pour le PAM
 - d) *Partenaires:*
 - Examen de la liste de partenaires.
 - e) *Questions financières*
 - Amélioration des mécanismes de versement des contributions.
 - État de l'exécution financière du programme et du budget du PAM
 - Utilisation de l'euro dans les activités et le budget du PAM
 - f) *Stratégie en matière d'information*
 - g) *Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)*
 - h) *Réunions:*
 - Examen du calendrier des réunions du PAM.

- i) Prévention et maîtrise de la pollution*
 - 1. Évaluation et maîtrise de la pollution d'origine terrestre
 - 2. Évaluation et maîtrise de la pollution d'origine maritime
 - 3. Production plus propre
- j) Aires spécialement protégées et biodiversité*
- k) Environnement et développement*
- l) Gestion durable des zones côtières*
- 4) Préparation de la prochaine réunion des Parties contractantes
- 5) Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau
- 6) Questions diverses
- 7) Clôture de la réunion

(Le rapport de la réunion sera établi à l'Unité MED et adressé, pour observations, au rapporteur et autres membres du Bureau)